

# Mme MULLER Claude Marie



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION**

Aux termes de son testament olographe en date du 19 octobre 2016, **Madame Claude Marie MULLER**, demeurant à SARRIANS (84260) 74 rue Paul Roux EHPAD Anne de Ponte, célibataire, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description le 17 novembre 2022 par Maître Caroline LACAZE-MARS, Notaire à PERNES-LES-FONTAINES (84210), duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions à l'exercice de ses droits seront formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline LACAZE-MARS, notaire à PERNES LES FONTAINES (84210) 126 Avenue Charles de Gaulle, référence CRPCEN : 84046, dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3955081

Publié le 29/11/2022



Ecrit par Echo du Mardi le 29 novembre 2022